

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020**

**Délibération
n° 2020.12.413**

**Avenant n° 4 à la
convention
quinquennale pour
l'éducation de
l'environnement en
milieu scolaire sur
Grand Angoulême
avec Charente Nature**

LE DIX SEPT DECEMBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 décembre 2020**

Secrétaire de séance : Eric BIOJOUT

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA, Flavien DELAGE

Ont donné pouvoir :

Véronique ARLOT à Valérie DUBOIS, Brigitte BAPTISTE à Michel GERMANEAU, Marie-Henriette BEAUGENDRE à Thierry HUREAU, Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER, Serge DAVID à Thierry MOTEAU, Denis DUROCHER à Roland VEAUX, Hervé GUICHET à Fabienne GODICHAUD, Gérard LEFEVRE à Gérard DESAPHY, Pascal MONIER à Zalissa ZOUNGRANA

Suppléant(s) :

Jean-Luc FOUCHIER par Flavien DELAGE

Excusé(s) :

Véronique ARLOT, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Françoise COUTANT, Serge DAVID, Chantal DOYEN-MORANGE, Denis DUROCHER, Hervé GUICHET, Gérard LEFEVRE, Pascal MONIER, Valérie SCHERMANN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2020

**DELIBERATION
N° 2020.12.413**

STRATEGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

Rapporteur : Monsieur YOU

AVENANT N° 4 A LA CONVENTION QUINQUENNALE POUR L'EDUCATION DE L'ENVIRONNEMENT EN MILIEU SCOLAIRE SUR GRAND ANGOULEME AVEC CHARENTE NATURE

Les programmes pédagogiques sur l'environnement s'inscrivent dans le cadre d'une démarche éducative mise en place par GrandAngoulême dans le cadre d'un large partenariat institutionnel et associatif avec la direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN), Charente Nature, la ville d'Angoulême, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Charente (CAUE), la Fédération de pêche, la Fédération des chasseurs, et les Petits Débrouillards.

Vu la délibération n°77 du 10 avril 2019 relative à l'approbation de la convention de partenariat pour l'éducation à l'environnement en milieu scolaire ;

Vu la délibération n°18 du 13 février 2020 portant sur l'avenant n°3 fixant les modalités de versement des subventions 2020,

L'avenant n°4 a pour objet de fixer les modalités de versement d'une subvention supplémentaire à l'association de protection de la nature et de l'environnement – Charente Nature, pour intégrer une nouvelle animation pédagogique sur « l'alimentation responsable » qui sera affilié dans les programmes pédagogiques : « Gaspillage Alimentaire » et/ou « Consommation responsable ».

Cette subvention d'un montant de 10 200 € sera versée par le pôle Très Haut débit, Commerce, Agriculture de la direction de l'Attractivité de l'Economie et de l'Emploi du GrandAngoulême.

La répartition financière de cette subvention sera pris en charge par le Service Développement Durable et pôle Très Haut Débit Commerce Agriculture de GrandAngoulême.

Considérant que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux, des associations concernées, ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial par ces versements.

Vu l'avis de la réunion de toutes les commissions du 8 décembre 2020,

Je vous propose :

D'AUTORISER l'attribution d'une subvention supplémentaire de 10 200 € à Charente Nature pour une nouvelle animation pédagogique sur « l'alimentation responsable ».

.../...

D'AUTORISER Monsieur le Président ou la personne dûment habilitée à signer les documents à venir dans le cadre de ce partenariat.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 28 décembre 2020	<u>Affiché le :</u> 29 décembre 2020